

DATE :

TITRE DU PROJET :

Unité pédagogique :

Nom du professeur.e responsable du projet :

INFORMATION GÉNÉRALE DU OU DES CHARGÉ-ES DE COURS

Nom :

Prénom :

Téléphone :

No. Matricule (obligatoire):

Courriel UQAC :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

No. Matricule (obligatoire):

Courriel UQAC :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

No. Matricule (obligatoire):

Courriel UQAC :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

No. Matricule (obligatoire):

Courriel UQAC :

NATURE DU PROJET

- Programme
- Encadrement pédagogique, si encadrement d'étudiant-es, veuillez indiquer le nombre :
- Développement pédagogique
- Autre, précisez :

DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROJET (maximum 2 500 caractères)

**TEMPS REQUIS
PAR ÉTAPE
(nombre d'heures)**

ÉTAPES DU PROJET (dates et objectifs)

Total des heures :

Maximum de 150 heures pour un projet individuel et de 225 heures pour un projet collectif.

Somme totale demandée :

Le taux horaire équivaut à 1/150 de la rémunération prévue pour une charge de cours (cf. 4.03 de la convention collective des chargés de cours)

Signature : _____

Date : _____

Signature : _____

Date : _____

Signature : _____

Date : _____

Signature : _____

Date : _____

S'il le juge à propos, le CLI peut revoir le nombre d'heures des étapes. Il importe donc de justifier adéquatement ces étapes quant au nombre d'heures, au nombre d'étudiant-es inscrit-es et touché-es par l'activité ou au nombre de cours, s'il y a lieu.

Nombre d'heures et de semaines accordées par le CLI en considérant les normes appliquées en matière d'encadrement (2 heures par semaine – 10 semaines par trimestre).

AIDE-MÉMOIRE

Selon le point 2.4 et 2.4.1 de la Politique établie par le Comité de liaison institutionnel (CLI) à l'égard des projets d'intégration modifiée en février 2020, http://services.uqac.ca/decanat-des-etudes/files/2014/05/POLITIQUE_CLI_fev_2020.pdf, votre demande devrait contenir ces éléments :

CONDITION D'ADMISSIBILITÉ

- ✓ Seuls les dossiers complets et reçus dans les délais prescrits sont considérés ;
- ✓ Le projet s'échelonne sur un, deux ou trois trimestres, à partir du trimestre d'été ;
- ✓ Le projet doit être rédigé en français;
- ✓ Seuls les formulaires disponibles sur le site du CLI doivent être utilisés ;
- ✓ Le dossier doit comprendre obligatoirement :
 - Le formulaire de proposition de projet pédagogique complété et signé par la personne chargée de cours;
 - La lettre d'appui, dûment signée, de la direction de module, d'unité d'enseignement ou la personne responsable de programmes;
 - S'il y a lieu, le formulaire de rapport d'activité du projet de l'année universitaire précédente, complété et signé par la personne chargée de cours;
 - Dans ce dernier cas, le dossier doit également être suivi du formulaire d'appréciation de ce projet, complété et signé par la direction de module, d'unité d'enseignement ou la personne responsable de programmes. Il incombe alors à la personne chargée de cours de s'assurer que le formulaire sera acheminé au Décanat des études à la date indiquée.